

ÉCO-PÂTURAGE :
Entretien 100 % naturel



Logements
sociaux



Marché Bio
dans le bourg



BUDGET
2021

Élections départementales et régionales

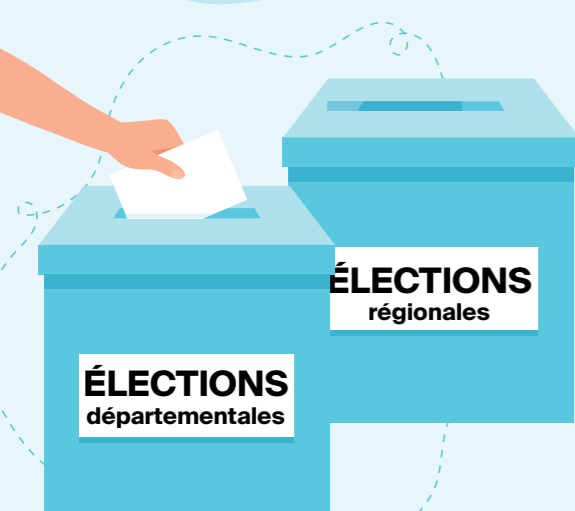
Les 20 et 27 juin prochains auront lieu les élections départementales et régionales. En raison du double scrutin, **un changement du lieu de vote** pour le bureau N° 2 sera organisé.

- **Bureau N° 1** - SALLE DE LA VALLÉE (sous la Mairie)
- **Bureau N° 2** - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL (en Mairie)
- **Par procuration**, démarche gratuite
www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Ce dernier votera en votre nom. Le formulaire de procuration est disponible au guichet d'une autorité habilitée (gendarmerie de Savenay ou autre).

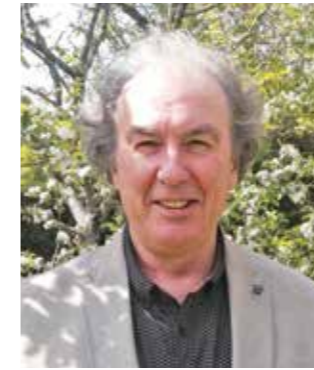
NOUVEAU - Mise en ligne du formulaire de vote par procuration : vous pouvez désormais remplir le formulaire Cerfa n° 14952*01 de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée.

Les personnes intéressées pour tenir le bureau de vote ou aider au dépouillement peuvent se faire connaître en Mairie ; un temps de « formation » sera organisé début juin pour tous ceux qui le souhaitent.



Sommaire

VIE MUNICIPALE	DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	4
	VIE MUNICIPALE	5
	BUDGET	6
	VIE MUNICIPALE	8
ENFANCE JEUNESSE	ENFANCE JEUNESSE	13
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	URBANISME	14
	VOIRIE ASSAINISSEMENT	16
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	ENVIRONNEMENT	18
DÉMOCRATIE LOCALE	INITIATIVES CITOYENNES	20
	LA PAROLE AUX HABITANTS	21
	LA PAROLE AUX ÉCOLES	22
CULTURE	MÉDIATHÈQUE	24
	CULTURE ET PATRIMOINE	26
ASSOCIATIONS	LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS	27
	AGENDA	31
	INFOS PRATIQUES	31
	CAPELLO JEUX	32



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Voici bientôt un an que votre nouvelle équipe municipale est en place. Même si le contexte sanitaire a eu un poids non négligeable sur cette première année, nous n'en avons pas moins mis en place les premières actions de notre programme.

Nous souhaitons **faire vivre et dynamiser le bourg** :

Les commerçants ambulants sont présents plus nombreux le vendredi matin, le Marché Bio de Feuillé se délocalisera désormais dans le bourg les premiers vendredis de chaque mois.

Nous souhaitons **déployer des mesures de transition écologique** :

Une démarche d'éco-pâturage a été initiée dans la vallée de la Cure, un programme ambitieux de rénovation énergétique de nos bâtiments publics (mairie, école) a été lancé, votre bulletin est désormais imprimé sur un papier recyclé.

Nous souhaitons **améliorer la communication municipale** :

La maquette du bulletin que vous avez entre les mains est travaillée à chaque numéro pour une lecture plus agréable, les rubriques diversifiées laissent plus de place aux habitants, un Facebook municipal a été lancé, des adresses mails simplifiées sont aujourd'hui mises en place pour les services de la mairie.

Nous souhaitons **intégrer les habitants à nos décisions** :

Six comités consultatifs ont été lancés, le budget participatif a permis d'initier le projet de « Jardin des Abeilles », un groupe de travail réfléchit sur l'avenir du presbytère, vous pourrez courant juin donner votre avis sur les futurs horaires d'ouverture de la mairie.

Nous souhaitons **enrichir la solidarité sur la commune** :

La mise en œuvre de logements sociaux dans la maison « Ayala », récemment acquise, a été confiée au bailleur « Atlantique Habitations », le Centre Communal d'Action Sociale réfléchit à développer ses actions et améliorer ses pratiques, les aînés de la commune ont très régulièrement été appelés durant cette année particulière.

Comme vous pouvez le constater cette première année de mandat a été riche et nous avons à cœur de poursuivre pour faire, avec vous, de notre commune un lieu où il fait chaque jour meilleur vivre et mettre en œuvre ses projets.

À l'heure où le déconfinement se profile, je vous invite à rester prudents.

Michel GUILLARD

Directeur de la publication : Michel Guillard - Rédaction : Agnès Amorim, Yannick Cerclé, Stéphane Daufouy, Nathalie Flauraud, Jean-Paul Huou, Daniel Lecomte, Henriette Legal, Soizic Leroux, Eve-Lise Martin, Julie Rabinand.
Conception des jeux : Line Masson, Jacques Dalibert.
Crédits photos et reportages : les associations, les écoles, la Communauté de Communes Estuaire et Sillon - Crédits photos/banque d'images : Freepik - Illustrations : Freepik, Nonowaii - Pictogrammes : Freepik et Flaticon - Maquette : Lunéa infographie - Impression : Le Sillon - Tirage : 1 400 exemplaires.

Retrouvez l'essentiel des infos sur :

www.lachapellelaunay.fr

www.facebook.com/LaChapelleLaunay.Mairie

Les procès verbaux sont disponibles sur www.lachapellelaunay.fr

Conseil du 28 janvier

- Avis favorable au projet de révision du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Estuaire de la Loire.
- Approbation du plan de financement prévisionnel concernant les travaux de restauration du presbytère et de l'autorisation à solliciter les subventions afférentes auprès de la Préfecture et du Département.
- Approbation du plan de financement prévisionnel concernant des travaux de rénovation énergétique au groupe scolaire Jules Verne et de l'autorisation à solliciter les subventions afférentes dans le cadre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) « rénovation énergétique ».
- Approbation du plan de financement prévisionnel concernant des travaux de rénovation énergétique à la Mairie et salle de la Vallée et de l'autorisation à solliciter les subventions afférentes dans le cadre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) « rénovation énergétique ».
- Approbation de la modification des statuts du SYDELA (Syndicat D'Énergie de Loire-Atlantique).
- Échanges sur l'opportunité de transfert de la compétence Mobilité à la Communauté de communes dans le cadre de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités).

Conseil du 11 mars

- Avis favorable au projet de PLU communal qui a été arrêté en Conseil communautaire le 18 mars 2021.
- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2020 du budget communal pour un montant global de 2 984 236,24 € en recettes, dont 1 060 772,47 € en investissement et 1 923 463,87 € en fonctionnement et de 2 524 383,74 € en dépenses, dont 874 222,86 € en investissement et 1 650 160,88 € en fonctionnement.
- Résultat net de fonctionnement 2020 s'élève à 273 302,99 €. Le coût « crise Covid » a été estimé à 24 830 € pour la commune.
- Approbation du budget communal principal 2021 pour un montant global de 3 767 255,68 €, soit 2 612 701,24 € en fonctionnement et 1 154 554,44 € en investissement.
- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2020 du budget de la Caisse des Écoles pour un montant global de 11 068,08 € en recettes et 10 601,91 € en dépenses, soit un résultat 2020 de 466,17 €.
- Approbation du budget communal de la caisse des écoles 2021 pour un montant global de 13 549,95 €.
- Vote des subventions et participations 2021 pour respectivement 11 085 € et 104 305,93 €.
- Vote du taux des taxes locales (foncières propriétés bâties et non bâties) en augmentation de 1 %.
- Admission en non-valeur d'une créance éteinte de loyer communal de 4 824,45 €.
- Prolongation d'un an de l'exonération de loyer de la boulangerie.
- Demande au Département de Loire-Atlantique d'une subvention de 13 832,30 € dans le cadre du chantier de voirie des « Grands Terriers ».

Conseil du 22 avril

- Avis favorable à la prise de compétences Mobilité par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.
- Approbation de la convention avec la Communauté de Communes portant sur les autorisations d'urbanisme.
- Approbation d'une subvention à l'Amicale laïque au titre de l'année 2021.
- Ré-évaluation des taux 2021 pour les taxes locales à hauteur de 0,5 %.
- Attribution du marché de fauchage et d'égouttage à l'entreprise Orain pour un montant de 24 550 € HT.

Consultation publique horaires d'ouverture de la Mairie

Dans le cadre de la réflexion sur les services à la population, les horaires d'ouverture au public de la Mairie et de l'agence postale ont été soulevés avec notamment le souhait d'harmoniser les horaires d'ouverture le matin.

Vous trouverez trois propositions ci-dessous. La proposition retenue sera mise en place au 1^{er} janvier 2022.

Donnez votre avis du 1^{er} au 30 juin (adultes résidents sur la commune).

- En Mairie : des coupons-papiers et une urne seront disponibles dans le hall de la Mairie
- En ligne : en cliquant sur le lien qui sera accessible sur le site internet de la Mairie www.lachapellelaunay.fr ou sur notre page www.facebook.com/LaChapelleLaunay.Mairie

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
PROPOSITION 1	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h
	14 h 15 ▶ 17 h	14 h 15 ▶ 17 h		14 h 15 ▶ 17 h	14 h 15 ▶ 17 h	

Horaires actuels

Uniformisation des horaires de l'accueil et de l'agence postale tous les matins.

Maintien des horaires actuels les après-midis.

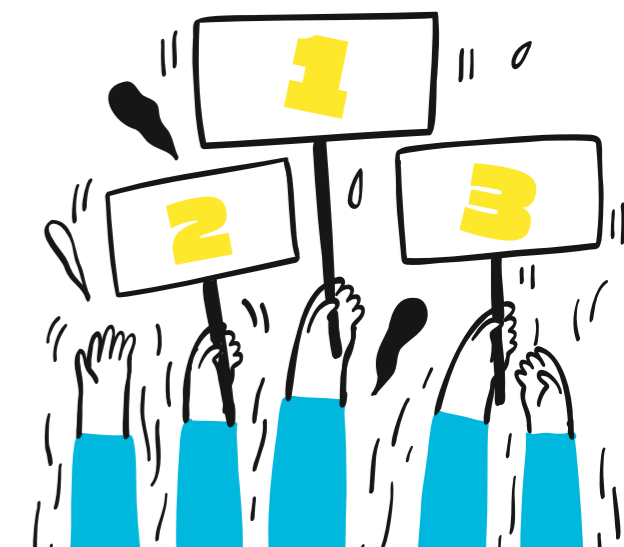
Uniformisation des horaires de l'accueil et de l'agence postale tous les matins.

Changement d'après-midi fermé et allongement le soir (17 h 30).

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
PROPOSITION 2	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h
	14 h ▶ 17 h 30	14 h ▶ 17 h 30	14 h ▶ 17 h 30		14 h ▶ 17 h 30	

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
PROPOSITION 3	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h	8 h 45 ▶ 12 h
	14 h ▶ 18 h		14 h ▶ 18 h		14 h ▶ 18 h	

Uniformisation des horaires de l'accueil et de l'agence postale tous les matins. 2 après-midis fermés et allongement le soir (18 h).

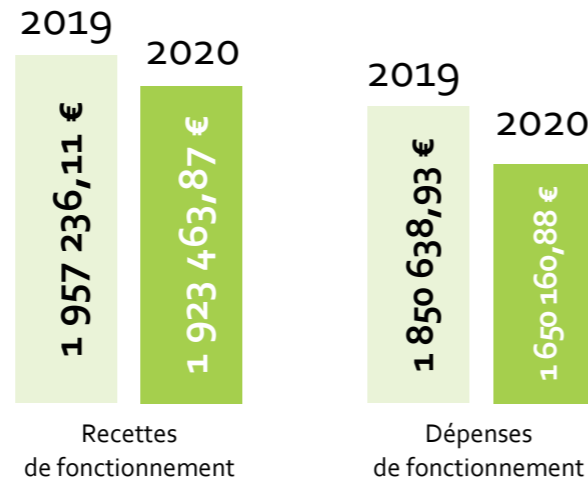


Résultats 2020

FONCTIONNEMENT

Recettes en baisse de 1,73 % par rapport à 2019. Cette baisse est liée en grande partie aux impacts de la crise COVID.

Dépenses en baisse de 10,83 % par rapport à 2019, année marquée par le transfert du budget assainissement à la Communauté de Communes pour 310 000 €. En 2020, les surcoûts liés à la crise Covid ont été estimés à près de 25 000 €. L'exercice 2020 s'est clôturé avec un excédent de fonctionnement de 273 303 €.

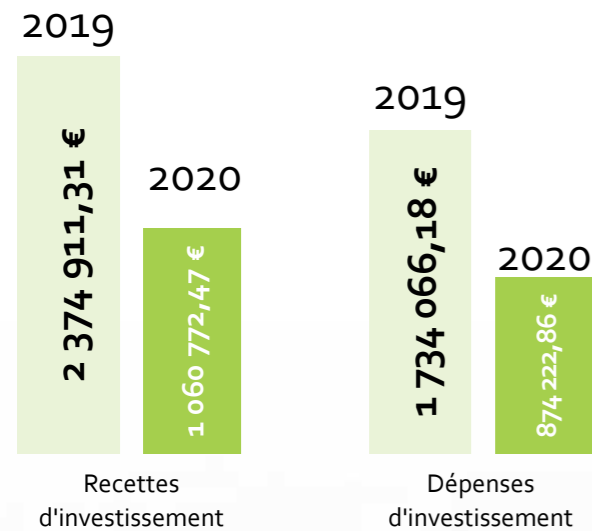


INVESTISSEMENT

2020 est une année de transition, le niveau d'investissement est relativement faible par rapport aux années précédentes

Les principaux investissements 2020 :

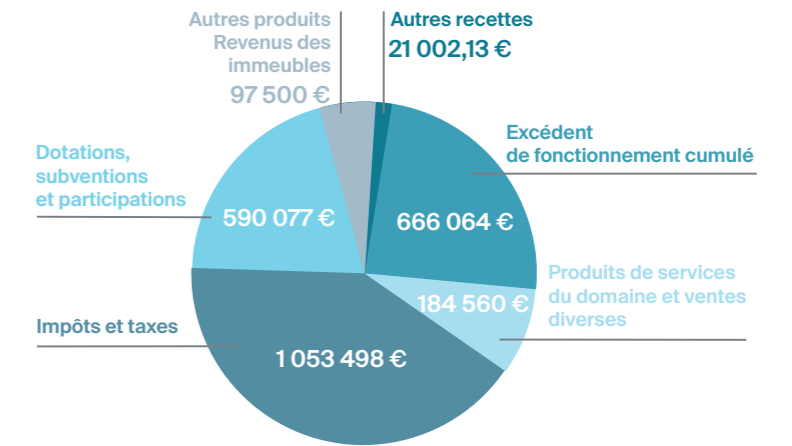
- City stade mis en service cet été pour 120 356,11 €, une subvention de 47 890 € attribuée par la Région.
- Plan d'amélioration des voiries communales pour 166 627 €, une subvention de 20 730 € a été attribuée au titre des amendes de police pour la sécurisation du carrefour de la Touche Basse.
- Achat de la maison Ayala en vue d'y construire des logements sociaux pour 97 360,09 €.
- Ravalement des façades du lotissement de l'Ébaupin pour 19 839,44 €.



Budget 2021

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

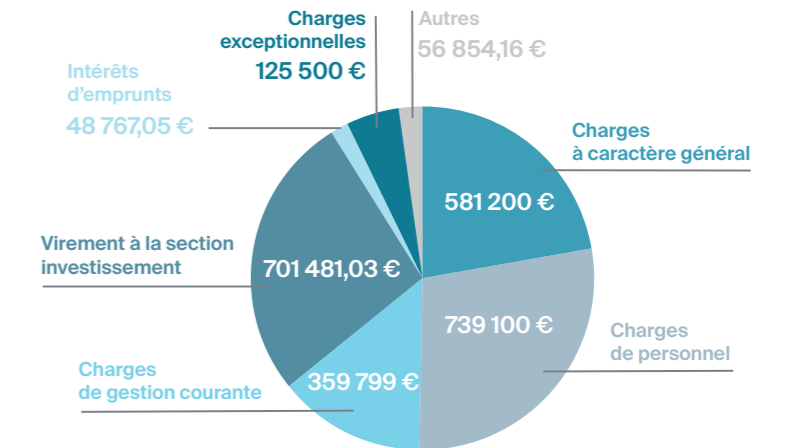
Des recettes en légère augmentation sont envisagées par rapport à 2020.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2021, les effets de la crise Covid, notamment pour les frais de personnels d'encadrement des enfants, sur la pause méridienne, se feront encore sentir.

125 000 € de trop-perçus de subvention versés par le Département et l'État pour l'abbaye de Blanche-Couronne seront à rembourser.



INVESTISSEMENT

L'excédent cumulé de fonctionnement permettra de réaliser en 2021 pour 512 000 € de nouveaux investissements sans recours à l'emprunt. 147 300 € de subventions ont été demandées.

En supplément, 230 000 € ont été provisionnés pour d'éventuelles acquisitions de foncier.

LES PROJETS SUIVANTS SONT PRÉVUS SUR 2 ANS

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE JULES VERNE :

- Investissement total : 400 000 €
- Subventions demandées : 320 000 €
- Autofinancement : 80 000 €

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE :

- Investissement total : 130 000 €
- Subventions demandées : 104 000 €
- Autofinancement : 26 000 €

RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE - GROS ŒUVRE :

- Investissement total : 400 000 €
- Subventions demandées : 320 000 €
- Autofinancement : 80 000 €



Groupe de Travail pour la réhabilitation du presbytère



Composé d'une vingtaine de personnes, élus et d'habitants, ce groupe de travail s'est réuni pour la première fois le samedi 30 janvier. Il mènera la réflexion sur le devenir du lieu. Des visites des lieux avaient été proposées aux membres en amont de la réunion. En début de séance, l'architecte, Alain Forest, a présenté le diagnostic du bâtiment, l'un des plus anciens du bourg. Pour assurer la mise hors d'eau et hors d'air, l'état sanitaire du bâtiment nécessite des travaux de reprise de maçonnerie, de réfection de

la charpente, de rénovation complète de la couverture, de drainage des eaux pluviales et du changement de l'ensemble des menuiseries. Le budget prévisionnel est estimé à 400 780 € HT. Les travaux d'aménagement intérieur, d'un montant globalement équivalent, dépendront du projet d'utilisation. Les surfaces des 3 niveaux s'étendent de 114 à 135 m².

Les participants ont ensuite échangé autour des usages possibles et plusieurs idées ont émergé :

- Lieu de coworking
- Salles de réunions pour les associations
- Salle de réception
- Magasin de producteurs avec espace de restauration
- Logements
- Espace pour les jeunes

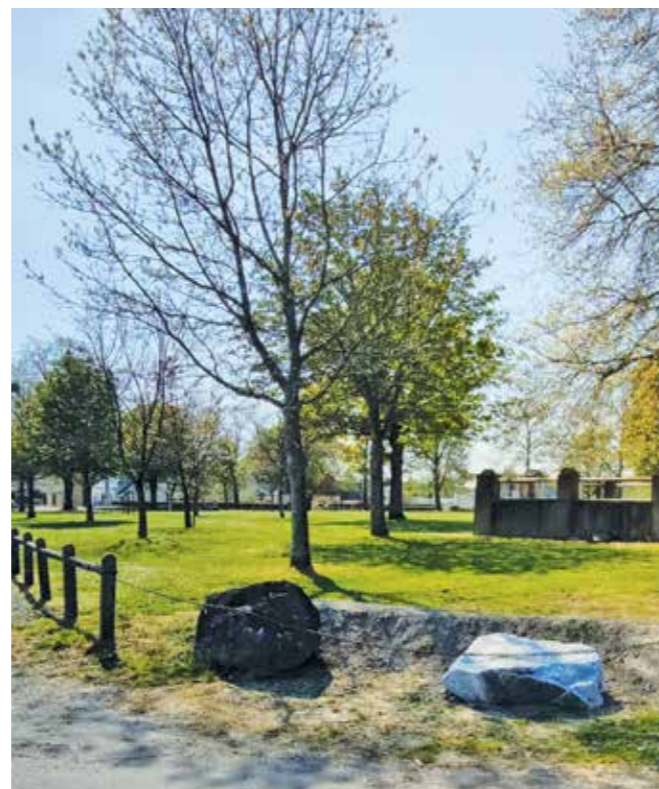
La création d'un tiers-lieu, lieu rassemblant sous un même toit différentes activités et des publics de toutes les générations, a aussi été envisagée. Une visite de celui de Bouvron sera programmée dès que les conditions sanitaires s'amélioreront.

Sécurisation du champ de foire : travaux

Lors d'un précédent numéro, nous avons annoncé le lancement d'un groupe de réflexion qui portait sur la sécurisation du champ de foire et l'aménagement de ses accès.

Après avoir écouté et entendu les différents acteurs présents lors d'une réunion qui s'est tenue le 18 décembre dernier, il a été décidé dans un premier temps de positionner des bornes amovibles empêchant les incursions de véhicules. Les travaux sont prévus au printemps.

Des aménagements complémentaires pourraient être réfléchis dans un second temps si les mesures engagées s'avèrent insuffisantes.



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Chapelle-Launay a pour objectif de soutenir tous ceux qui en auraient besoin et de mettre en œuvre la solidarité sur notre territoire. Ainsi, en ces temps de crise sanitaire, les aînés de la commune sont appelés régulièrement pour suivre leurs besoins, notamment en ce qui concerne la prise de rendez-vous pour la vaccination COVID. La vaccination est facilitée depuis l'ouverture d'un centre à Savenay.

Cette année, le CCAS va proposer aux enfants de la commune, avec le soutien des directeurs d'école et des Moussaillons, de participer à un projet de correspondance avec les aînés. Nous espérons voir naître la 1^{ère} « gazette » des jeunes Capellaunésiens d'ici la fin de l'année !

Soucieux du bien-être de tous les enfants, le CCAS réfléchit également à la mise en place d'une aide à la pratique sportive ou culturelle

sur notre commune pour les plus défavorisés. Un groupe de travail doit se former rapidement afin de proposer cette aide d'ici la rentrée de septembre.

Et enfin, le CCAS vient de valider l'achat de masques lavables qui seront distribués à l'ensemble des enfants de plus de 6 ans de la commune.

Si vous rencontrez des difficultés financières ou dans vos déplacements quotidiens, si vous vous sentez isolé et avez besoin de soutien moral, n'hésitez pas à nous solliciter afin que nous cherchions ensemble des solutions.

Vous pouvez nous contacter *via* solidarite@lachapellelaunay.fr ou sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie.



Mission Locale Rurale du Sillon de Bretagne : lancement du dispositif VVR

➔ www.ml-sillon.org

Vecteur Vers la Réussite « VVR » est une équipe mobile composée de 5 personnes :

- 2 jeunes en service civique,
- Émilie Geslin, chargée d'animation pour la Mission Locale Rurale du Sillon et la mission locale de l'agglomération nazairienne,
- Camille Lenoir, conseillère en insertion professionnelle à Cap Emploi,
- Marie Audiger coordinatrice du projet.

Cette équipe est présente sur le territoire de la Carène, de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois

et de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon. Elle a pour mission d'aller à la rencontre des jeunes de 16 à 25 ans dits « invisibles » et d'être un premier relais d'information et de mobilisation sur toutes les questions qu'ils peuvent se poser concernant l'emploi, la formation, l'orientation, l'accès aux droits, la mobilité, la citoyenneté...

Pour renforcer cette démarche « aller vers », l'équipe VVR met en place de nombreuses actions sur les territoires. Fin mai, l'équipe sera présente à Campbon avec Constance Grellée, directrice des 10-17 ans de l'ALJ pour les 3 communes (Prinquiau, Campbon et La Chapelle-Launay) et fin juin à La Chapelle-Launay.





INTERVIEW

Henriette Legal
Conseillère municipale

"Comment se sont passés tes premiers pas d'élue ?"

Dès mars 2020 en la présence de M. le Maire sortant je suis passée à l'action. Sollicitée par ce dernier ainsi que par M. le Maire nouvellement élu, j'ai accepté la préparation de masques « tissu » afin de réaliser une « banque » de distribution vers les plus vulnérables et les plus fragiles.

La crise sanitaire rend cette période particulière, l'ancienne équipe municipale reste en place, la nouvelle attend les directives gouvernementales pour se retrouver au 1^{er} Conseil municipal.

" Tes premières émotions d'élue ? "

26 mai 2020 nous y sommes, le nouveau conseil s'installe, je suis en charge de cette mise en place, étant l'aînée des présentes et présents. Merci à Madame Lory la Directrice Générale des Services pour son aide, mais aussi au masque qui cachait le rouge aux joues...

" Comment vois-tu la suite du mandat ? "

Tout le long du mandat, je m'investirai dans différentes structures et différents dossiers :

- Comité consultatif : communication et initiatives citoyennes ;

- Urbanisme, voirie, réseaux, ainsi que dans les groupes de travail sur ces mêmes thématiques ;
- Dans le cadre de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, j'opte pour la commission «Tourisme et Action culturelle».

En conclusion, pas de regret juste un questionnement : Suis-je à la hauteur ? J'ai toujours aimé partager, donner, aider, encadrer. Être élue est une responsabilité et je vous garantis mon investissement le plus rigoureux et le plus sérieux qu'il soit, dans le respect des règles sanitaires actuelles. Bien que plutôt discrète je reste néanmoins volontaire et battante.

" Un dernier mot ? "

Continuez à prendre soin de vous et des autres dans ce contexte si particulier.

Réponses CAPELLO JEUX de janvier 2021



Jeu des 7 différences

Nouveau rendez-vous mensuel !

Le marché bio de Feuillé s'est installé quelques fois dans le bourg de la commune ces derniers mois mais dorénavant il viendra de manière régulière.

Le 1^{er} vendredi de chaque mois vous pourrez désormais faire vos achats auprès de tous les producteurs bio locaux de Feuillé, sur le parking situé entre la boulangerie et le jardin de la cure, de 16h à 19h.



Les premières dates à retenir sont les suivantes :

7 mai	4 juin	2 juillet
-------	--------	-----------

Anniversaire : 30 ans !



Virginie et Antoine Leroy sont heureux de fêter les 30 ans de l'entreprise de maçonnerie «Deniel Patrick». Cette entreprise familiale, de père en fille, fêtera ses 30 ans d'activité sur la commune de la Chapelle-Launay. Elle a su s'adapter aux évolutions techniques et a su diversifier son activité au fil des décennies.

L'entreprise est fière de ses 30 années passées à évoluer à vos côtés, et continuera d'évoluer en gardant ses valeurs.

Maçonnerie - Neuf et rénovation - Assainissement autonome et terrassement - 02 40 56 81 14 - deniel44@wanadoo.fr - www.deniel-maconnerie.fr

Nouvel arrivant



NOUVEAU : EL' DÉCOR

Élise Rousseau, 30 ans, a créé son entreprise nommée El' Décor en avril 2021. Avec un titre professionnel de peintre en bâtiment obtenu à l'AFPA du Mans il y a 10 ans, 8 années d'expérience aux " Peintures Nouveau Look " (28), et 2 autres dans une entreprise locale, l'ambition de créer son entreprise gamberge en elle. En ces temps un peu moroses, elle apporte de la couleur dans vos vies en vous proposant ses conseils en décoration, application de peintures décoratives et standards, ainsi que sur la pose de revêtements muraux et sols, parquets, vinyles et moquettes.

el.decor44260@gmail.com
06 13 35 00 29

Résidences Novalis

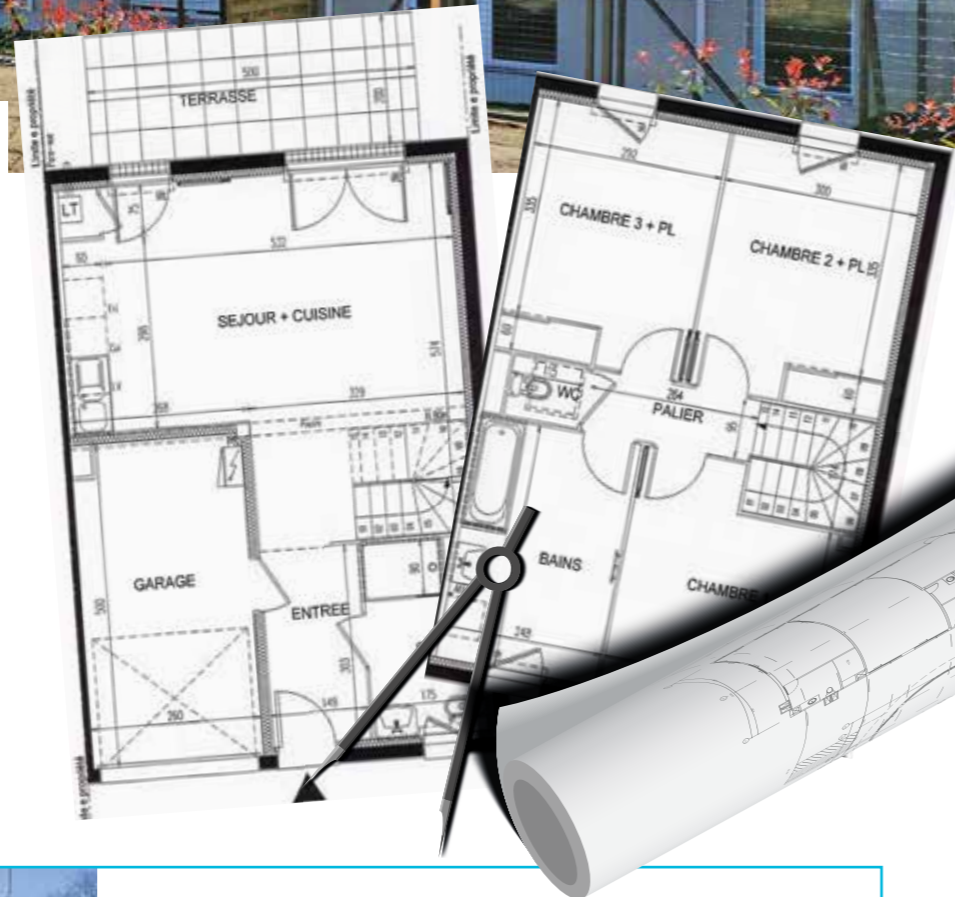


Ce sont quatre maisons mitoyennes qui ont été livrées par le constructeur Cairn Promotion au bailleur social Atlantique Habitations mi-avril sur le site du lotissement du Lattais 2.

Quatre maisons de type T4 avec garage qui disposent chacune d'un petit espace vert extérieur avec terrasse. Consultée, la Mairie a participé au comité d'attribution qui, courant avril, a retenu les familles éligibles à ces logements.

Un temps d'inauguration est prévu le 23 juin en présence des nouveaux locataires.

La municipalité se réjouit de cette augmentation du parc locatif social sur la commune.



Logements communaux

Brève

Deux logements communaux situés rue de l'Ébaupin se libèrent. À cette occasion, les services techniques procèdent à la rénovation partielle de ces locaux ! Parquets, tapisserie, peintures... Ces logements seront rafraîchis avant d'être remis à la location dès la fin des travaux.



Hôtels à insectes



Comité consultatif Enfance-Jeunesse-Intergénérationnel

Le vendredi 26 mars, en visio-conférence, différents points ont été abordés :

- La restauration scolaire : question sur la gestion des restes alimentaires, réflexion sur l'utilisation de serviettes en tissu, travail sur l'information aux familles, diffusion d'un questionnaire parent/enfant ;
- La vie scolaire : livraison hôtels à insectes et composteurs ;
- La jeunesse : avancée sur le projet « local jeunes » en lien avec la CCES, activité de l'Association Loisirs Jeunesse (ALJ) qui accueille les jeunes de 10 à 17 ans pendant les vacances scolaires ;
- Projet "Une naissance, un arbre".

Merci aux habitants qui font vivre ce comité !

Livraison de composteurs aux écoles et aux Moussaillons

Deux composteurs ont été commandés au service déchets de la CCES. Ils ont ensuite été livrés par les services techniques au sein des écoles et des Moussaillons. L'idée est de sensibiliser les enfants à la notion de compostage et de réduire les déchets de la poubelle ménagère.

Piste mobile d'éducation routière

Suite aux annonces du mercredi 31 mars, nous avons dû déplacer au 6 mai la venue de l'association prévue le 8 avril. Les élèves de CM2 ont ainsi eu l'occasion d'utiliser la piste mobile.



Transports scolaires 2021-2022

Les inscriptions et réinscriptions au service de transports scolaires ne se font pas de manière automatique. Elles doivent être reformulées chaque année scolaire.

Pour la rentrée 2021, les inscriptions sont ouvertes du 7 juin au 18 juillet.

Pour les renouvellements d'inscription, les cartes de transport doivent être conservées d'une année sur l'autre. Pour les nouvelles inscriptions, les titres de transport seront transmis par voie postale aux familles d'ici fin août si le paiement a bien été effectué.



Les tarifs sont maintenus à l'identique et les horaires seront consultables sur le site [Aleop](http://www.aleop.paysdelaloire.fr) à partir du 23 août.

➡ www.aleop.paysdelaloire.fr ou contacter le service Mobilités-Déplacements de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon au 02 40 56 80 69.

Avancement de la révision du PLU

Le projet de révision du Plan local d'Urbanisme (PLU) poursuit son cours ; après une présentation en Conseil municipal, il a été arrêté en Conseil communautaire le 18 mars dernier.

Les principales demandes du commissaire-enquêteur exigeaient la stricte prise en compte de la Loi Littoral, la compatibilité avec la Loi ALUR, la réduction de l'enveloppe urbaine et la réduction de 35 % des surfaces à urbaniser. L'une des conséquences majeures pour notre commune est la non-constructibilité des hameaux, dont le zonage passe en A (zone agricole) ou N (zone

naturelle).

Le PLU est un document qui est régulièrement amené à évoluer jusqu'à l'approbation du PLU intercommunal obligatoire à l'horizon 2025.

À l'issue de son approbation et afin d'être en conformité avec l'article L131-4 du Code de l'Urbanisme, des modifications seront nécessaires lors de l'actualisation de différents documents de rang supérieur élaborés par l'État ou d'autres collectivités territoriales, notamment avec :

- **Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).**

Ce nouveau document d'Urbanisme piloté par la Région fixe des objectifs de moyen et long termes (jusque 2050) pour le territoire régional. Stratégique et prospectif, dans **11 domaines déterminants pour l'avenir des territoires** : équilibre et égalité des territoires, implantation des infrastructures d'intérêt régional, désenclavement des territoires ruraux, habitat, gestion économe de l'espace, intermodalité et développement des transports, maîtrise et valorisation de l'énergie, lutte contre le changement climatique, pollution de l'air, protection et restauration de la biodiversité.

Il vient « chapeauter » le SCoT et le PLU.

- **Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).**

Afin d'intégrer les évolutions portées par la loi ELAN du 23 novembre 2018 portant sur **l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique** sur la loi Littoral, le SCoT du Pôle métropolitain Nantes/Saint-Nazaire entre en révision simplifiée, pour un arrêt estimé en juillet 2021 et un vote d'approbation en décembre 2021 ou janvier 2022.

La concertation préalable se déroulera du lundi 17 mai au vendredi 18 juin 2021. Sur cette période, un cahier sera à disposition pour recueillir vos suggestions en mairie.

Calendrier 2021 du PLU

- **11 mars** : présentation en Conseil municipal
- **18 mars** : arrêt du PLU en Conseil communautaire
- **Avril à juin** : consultation des personnes publiques associées
- **Septembre** : enquête publique (en attente de la nomination du commissaire-enquêteur et des dates officielles)
- **Fin d'année/début 2022** : approbation du PLU en Conseil communautaire

Dématérialisation des actes d'urbanisme

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon instruit pour le compte des 11 communes de son territoire les demandes d'autorisation d'Urbanisme : **permis de construire, d'aménager, déclarations préalables, etc.**



En 2020 :
1 400
actes traités
par **5** agents
dont **4** instructeurs

Depuis 2 ans, la dématérialisation a été généralisée entre les communes, (les mairies sont les seules habilitées à recevoir les demandes) et le service instructeur : les dossiers des administrés sont désormais scannés et transmis au format numérique à la Communauté de Communes.

Depuis le 1^{er} février, Estuaire et Sillon poursuit sa démarche de dématérialisation des actes d'urbanisme en ouvrant un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Ce service gratuit permet aux particuliers et aux professionnels de déposer leur demande en ligne et d'être guidés pour constituer leur dossier. Ce guichet numérique donne la possibilité au demandeur de suivre l'instruction de sa demande en temps réel et de conserver les pièces de son dossier aussi longtemps que nécessaire.

Cependant jusqu'en 2022, les demandes pourront toujours être déposées au format papier en Mairie.

NOUVEAUTÉ :

Déposer directement en ligne son permis de construire, d'aménager ou de démolir via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Les dossiers concernés par ce dépôt en ligne sont dans un 1^{er} temps les différents permis (de construire, d'aménager, de démolir), les certificats d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner en cas de vente. Les déclarations préalables suivront en fin d'année 2021.

<https://gnaug.operis.fr/estuairesillon/gnaug/#/>

Travaux de voirie

Cette année, les travaux seront axés sur la réfection des voies communales les plus dégradées. Des actions concernent aussi l'entretien et le curage des fossés ainsi que des travaux de peinture au sol.



Curage

La municipalité a fait l'acquisition d'une pelleteuse en 2010 de façon à faciliter l'entretien des fossés. Cet engin permet des travaux d'urgence et de petits curages.

En aucun cas elle ne peut effectuer des chantiers importants qui nécessitent des moyens techniques plus conséquents pour véhiculer la terre de curage.

Élagage-Fauchage

La Mairie vient de valider un nouvel appel d'offre pour l'élagage et le fauchage. Le marché a été attribué à l'entreprise Orain pour une durée de 2 ans.



La commune n'est pas propriétaire des fils téléphoniques. Chaque propriétaire de haies bordant la voirie est responsable des végétaux qui les retiennent. À lui d'élaguer, ou de faire élaguer.

Arrivée de la fibre



Dans le cadre du programme LAN (Loire-Atlantique Numérique) mené par le Département de Loire-Atlantique, l'entreprise Axione a été mandatée pour déployer la fibre sur notre commune.

Une première phase de travaux (**zone verte sur la carte**) débutera au cours du deuxième semestre 2021 pour se conclure par les raccordements prévus en fin d'année 2022. Les travaux sur le reste de la commune sont envisagés pour 2024. L'objectif du plan départemental est de raccorder l'ensemble des foyers de Loire-Atlantique pour fin 2025.

Le déploiement de la fibre se fera en aérien et à cette fin les propriétaires de haies devant être élaguées recevront prochainement un courrier leur demandant d'intervenir aux endroits nécessaires.

Le déploiement ne pourra se réaliser seulement si cette obligation est respectée.

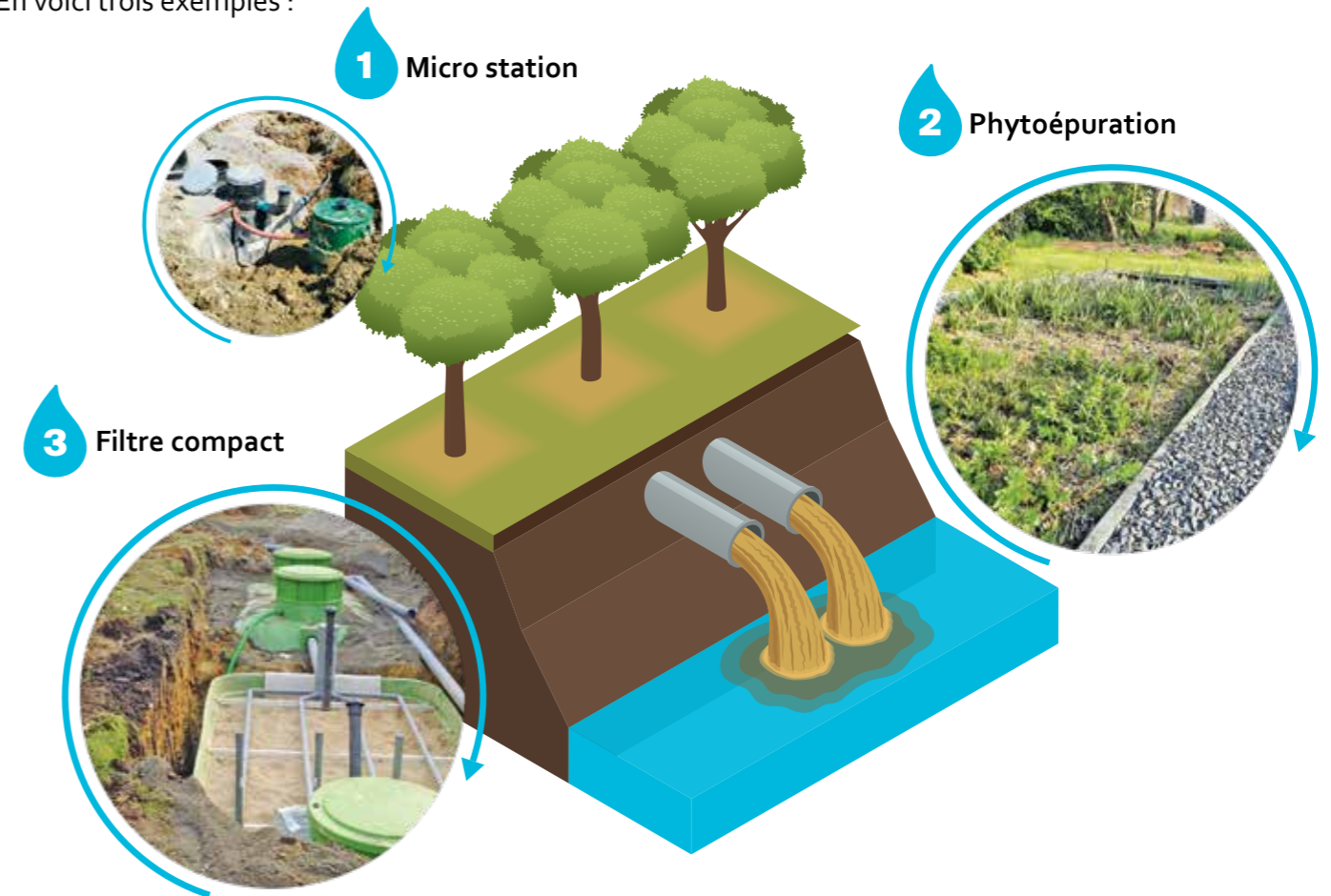


L'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif est une compétence de la Communauté de Communes. Pour chaque demande de renouvellement du système, une demande doit être déposée en Mairie. La municipalité donne son avis avant d'envoyer le dossier vers la CCES.

Il existe différents systèmes pour le renouvellement de l'assainissement non collectif.

En voici trois exemples :



L'assainissement collectif est aussi une compétence de la CCES.

Elle a confié à Suez la gestion et l'entretien de son réseau et de ses stations d'épuration. Notre station d'épuration arrive à 80 % de sa capacité et des travaux importants devront être envisagés dans les années à venir. Ils permettront de poursuivre l'urbanisation.

Des travaux ont eu lieu en mars au niveau du carrefour de la Brière. Ils consistaient à la mise en place d'un bouclage de sécurisation.

Comité consultatif

Transition énergétique, Environnement et Développement durable

14 personnes d'horizons différents se sont réunies le 6 février pour lancer le 1^{er} comité consultatif sur ce thème. Après un échange sur les motivations de chacun, tout le monde a pu exprimer ses suggestions et idées sur des actions à mener au sein de la commune autour de 3 thématiques : transition énergétique, environnement et développement durable.

De nombreuses pistes de réflexion ont ainsi pu être échangées comme par exemple :

- La réduction des consommations éclairage public, la récupération des eaux de pluie sur les bâtiments, le développement du solaire...
- Sensibilisation au tri et à la gestion des déchets
- Maintien et plantation de haies pour mieux gérer les ruissellements
- Organisation de rencontres pour partager nos compétences (bricolage, jardinage, recyclage...)

Notre objectif : convertir certaines de ces propositions en actions et améliorer le « bien vivre ensemble » sur notre commune.

Éco-pâturage

La municipalité s'est agrandie de quelques « drôles » d'habitants depuis le 30 mars. Comme annoncé, la Vallée de la Cure accueille désormais des moutons dans le cadre d'une démarche d'éco-pâturage.

15 moutons (6 brebis et leurs petits) sont donc installés sur ce site et ont vocation à entretenir cet espace tout en préservant la biodiversité.

L'enclos a été réalisé par le service technique municipal.

Les enfants des 2 écoles de la commune ont pu assister à leur arrivée et leurs premiers pas sur la Chapelle-Launay. Ils ont posé de nombreuses questions à notre partenaire EcoPâtre44.

N'hésitez pas à venir leur rendre visite...



Merci de ne pas nourrir les animaux

En période de nidification
des oiseaux, il est préconisé
de ne pas tailler les haies
du 15 mars au 31 juillet.



Randos citoyennes - un départ différé



Le 27 mars dernier, tout était réuni pour passer un bon moment et mêler l'utile à l'agréable. Cette opération avait vocation à ramasser les déchets qui sont laissés le long des voies et chemins, et découvrir notre commune. Quatre circuits marche, un circuit footing et un circuit vélo étaient prévus. Ces randonnées n'ont pas eu lieu du fait des annonces réalisées quelques jours auparavant en lien avec le contexte sanitaire.

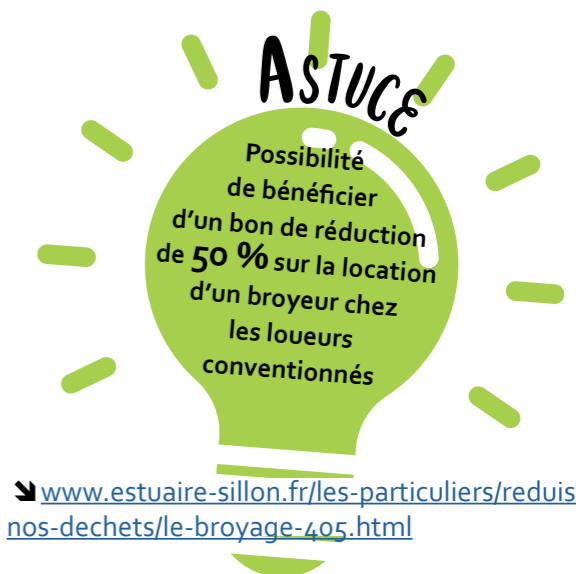
Ce n'est que partie remise et nous espérons pouvoir tenir cette manifestation dans quelques mois. Nous remercions vivement les personnes et associations qui se sont investies dans l'organisation de cette matinée.

À très bientôt donc et d'ici là... Laissons nos routes et fossés propres.

Le paillage et le broyage

Plusieurs vertus à cette pratique :

- Permet de garder l'humidité des sols des jardins et espaces fleuris
- Évite la pousse des mauvaises herbes
- Permet la reconversion utile de vos branchages
- Limite le brûlage des déchets verts, pratique pouvant générer des troubles de voisinage et sanctionnable par une contravention de 650 €.



➔ www.estuaire-sillon.fr/les-particuliers/reduisons-nos-dechets/le-broyage-405.html

LES BONNES PRATIQUES

Pour réduire la consommation d'eau : UN MOUSSEUR (OU AÉRATEUR)



Une fois placé sur votre robinet, ce petit dispositif injecte de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule.

< 10 €

Le débit du robinet est ainsi réduit de 30 à 50 % mais la pression ne diminue pas !

Bien vivre ensemble

Les beaux jours sont de retour ; aussi, nous allons tous passer un peu plus de temps en extérieur. Les nuisances sonores sont l'affaire de tous et elles sont réglementées. De jour comme de nuit, les bruits et tapages excessifs (musique, bricolage, jardinage...) sont répréhensibles.

Faisons collectivement acte de civisme !



Initiatives Citoyennes : les choix des Capellaunésiens !

La municipalité a lancé un appel à projets afin que les habitants de la Chapelle-Launay puissent participer activement au développement de la commune.

Un budget participatif global de 10 000 € maximum est dédié aux initiatives citoyennes cette année. La municipalité s'est engagée à financer et lancer sur 2021, 1 ou 2 projets retenus.

Les Capellaunésiens avaient jusqu'au 15 janvier 2021 pour transmettre leurs projets, 9 projets respectant le cadre donné ont été retenus et soumis au vote des habitants (à partir de 6 ans). Les votes ont été clôturés le 15 février.

La municipalité remercie tous les porteurs de projets pour avoir osé être les premiers à initier cette démarche citoyenne et nous espérons que vous serez encore plus nombreux l'année prochaine ! 260 personnes de la commune ont voté pour leurs projets préférés et ont distribué 496 voix (214 par sondage en ligne, 46 par dépôt du formulaire dans l'urne en Mairie).

Vous trouverez ci-dessous les résultats des votes par projet (deux votes possibles) :

130 voix
Jardin des abeilles



69 voix

Jardin partagé

68 voix

Réduction du gaspillage alimentaire

64 voix

Repair & Create Café

54 voix

Fournir aux habitants du bois de chauffage

50 voix

Aux bons moments

26 voix

Ferme légère

22 voix

Gestion des déchets du cimetière

13 voix

Ouvrage d'histoire locale sur l'Abbaye de Blanche-Couronne

La mise en place du jardin des abeilles sera donc lancée en collaboration avec le porteur de projet dès cette année !

Celui-ci ne souhaite pas être nommé mais il est très content du résultat obtenu. Des apiculteurs, membres de l'ASAD 44 et habitant la commune se sont d'ores et déjà portés volontaires pour partager leur savoir-faire et nous accompagner dans la mise en œuvre du projet. Leurs différents conseils nous ont amenés à modifier le calendrier prévisionnel.

La commande d'un essaim doit en effet être réalisée à l'automne pour l'installer au sein des ruches au printemps, c'est donc au printemps 2022 que nous serons en mesure d'accueillir nos premières abeilles.

La prochaine étape va consister à définir les aménagements nécessaires au lieu et identifier les ressources humaines pour entretenir les ruches.

La faisabilité de la mise en place du projet n°2, le jardin partagé, sera ensuite étudiée.

Une page écrite avec vous et pour tous !

En ce printemps, nous vous proposons la thématique "Jardin" pour inaugurer cette nouvelle rubrique " parole aux habitants ". Vous avez été invités, via la page Facebook de la commune, à partager vos conseils de jardinier, nous remercions les participants et vous invitons dès à présent à nous envoyer vos photos de jardin par mail (communication@lachapellelaunay.fr) pour apporter de la couleur au prochain bulletin municipal.

Visite d'un jardin au naturel avec Roselyne



La coquelourde donnera de jolies fleurs fuchsia cet été. C'est une plante rustique qui nécessite peu d'eau.

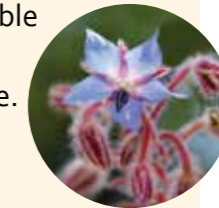


Le plantain une "mauvaise herbe" qui apaise les toux et piqûres.



Le fenouil attire une espèce de papillon qui ne pond ses œufs que sur les plantes de sa famille.

La bourrache comestible et mellifère.



La mélisse est mellifère et apaise en tisane. Elle s'étend facilement dans nos jardins comme sa cousine la menthe.



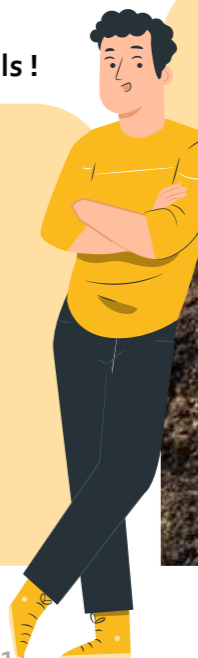
" Il y a du Bois bois bois, dans le potager, ohé ! " * c'est la chanson que chante Ewan en déposant les pommes de terres germées sous un paillage de copeaux de bois.



Merci à David pour ces conseils !



" Pour empêcher les escargots et les limaces de dévorer vos jeunes pousses dans le cadre d'une culture en carré de potager, pensez au ruban de cuivre, barrière efficace, ces petites bêtes feront demi tour ! "



" Pour fortifier et nourrir en azote les pieds de tomates, mettre des feuilles d'ortie au fond du trou de plantation. "





École Jules Verne

Durant cette année scolaire, les projets permettant de rendre plus vivante et plus concrète la pédagogie se sont essentiellement déroulés au sein de l'établissement.

📌 Le festival du livre a eu lieu pendant le mois de février mais seuls les élèves ont pu consulter les ouvrages. Pour l'an prochain, nous espérons pouvoir revivre les moments conviviaux des années antérieures où après la classe, les familles pouvaient échanger autour des livres.

📌 Les élèves de CE2 ont bénéficié d'une formation en partenariat avec la gendarmerie sur la **bonne attitude que doit avoir le piéton**. Dans le même cadre, les élèves de CM se sont interrogés sur la bonne utilisation d'Internet, formidable outil quand on connaît suffisamment ses dangers pour pouvoir les éviter.

📌 Début mai, c'est avec la prévention routière que les CM ont pu réinvestir, à vélo, le code de la route étudié en classe.

📌 Avec l'aide de jeunes pompiers en service civique, les classes de CE2 CM ont également été initiées à la **prévention des risques majeurs**, d'incendie et aux gestes de premiers secours.

📌 Au moment de la rédaction de cet article, il est prévu que 3 classes de GS, CM1 et CM2 puissent profiter de **quelques séances de piscine**. Cependant, le protocole sanitaire n'aura pas permis l'ensemble des séances et certaines classes en ont donc été privées. Espérons que l'année scolaire prochaine permettra à tous d'accéder à cet enseignement.

📌 Ne pouvant pas aller au spectacle, on a laissé le spectacle venir à nous. Quelques classes ont ainsi pu visionner, à l'école,

une **pièce de théâtre** jouée en direct pour les scolaires : «Alice traverse le miroir», pièce inspirée de l'œuvre de Lewis Carroll.

📌 Liant le cinéma et l'esprit critique, c'est à travers des courts métrages d'animation dans le cadre du **festival Takorama** que les classes ont pu échanger sur l'histoire, le style du dessin, la musique pour exprimer leur choix et participer ainsi au vote de leur film préféré.

Cela dit, les 3 classes de grands ont eu la chance d'être choisies dans le cadre de « **Musique et Danse** » pour assister à un spectacle de danse contemporaine « Comme aucun nid n'entoure son oiseau ». Histoire animalière et poésie étaient au rendez-vous et les élèves ont apprécié la possibilité d'être spectateurs dans une vraie salle de théâtre.

📌 **Notre projet « potager et biodiversité » prend forme !** Avec l'aide de parents, la terre a été préparée et depuis, les petits jardiniers réalisent des semis en classe, plantent et sèment dans les espaces potagers, expérimentent, observent les réussites, analysent les échecs. En parallèle, les cadres des hôtels à insectes, réalisés par les services techniques, ont été remplis par les enfants qui espèrent bien les voir habités au plus vite. Peut-être d'ailleurs que les coccinelles et les papillons élevés dans les classes choisiront ces hébergements une fois relâchés !

📌 Vous pouvez contacter la directrice le mardi en appelant le 02 40 58 90 48, laisser un message vocal sur le répondeur ou un écrit à l'adresse mél suivante : ce.0440487r@ac-nantes.fr

Bel été à tous !



École Sainte-Thérèse

L'école Sainte-Thérèse s'attache depuis de nombreuses années à faire vivre son projet éducatif. Celui-ci s'articule autour de trois axes : **s'ouvrir au monde extérieur, bien vivre ensemble et développer la confiance en soi.**

📌 LIAISON ÉCOLES/COLLÈGE... LYCÉE

Le 22 mars dernier, les élèves de CM2 de l'école ont vécu **une journée au collège Saint-Joseph de Savenay**. L'occasion de visiter le collège, de déjeuner au self, de participer à des ateliers en éducation physique et sportive ainsi que de vivre un temps d'enseignement en anglais, sciences ou français.

Chaque année, les enseignants de la CLÉ (ensemble des écoles du secteur) se retrouvent pour vivre des **formations communes**. Ainsi, l'ensemble des enseignants se sont formés ces dernières années à la pédagogie Pierre Faure, aux intelligences multiples ou encore à la communication non violente.

Le lien entre les différents acteurs éducatifs se poursuivra prochainement au-delà du collège grâce à l'ouverture du lycée Saint-François d'Assise prévue pour la rentrée de septembre 2022.

📌 DES INTERVENANTS À L'ÉCOLE

Au cours du 3^e trimestre **des interventions sont programmées au sein de l'école** : une activité de hockey sur gazon du CP au CM2 sur la cour de l'école et une dizaine de séances de natation pour les élèves de Grande Section à la piscine du lac. Les élèves du CP au CM2 pratiquent également le chant chorale grâce à l'intervention de l'association Musique et Danse depuis début mai.

En lien avec la municipalité, une piste d'éducation routière sera installée dans le gymnase de la commune afin de sensibiliser



les élèves de CM2 à la sécurité à vélo sur la route.

Toujours en lien avec la sécurité, l'association **La Croix Rouge** viendra également en fin d'année apprendre aux élèves de l'école les gestes de premier secours.

📌 L'OGEC SAINTE-THÉRESE

Une des missions de l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est d'**entretenir les locaux de l'école**. Depuis de nombreuses années, les parents bénévoles se succèdent pour effectuer les différentes réparations, embellir l'école ou encore s'occuper des espaces verts. Un investissement fort qui permet d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions et de créer du lien entre les familles de l'école.

Depuis la rentrée 2018, une commission « projet immobilier » a été créée au sein de l'OGEC afin de déterminer et d'anticiper les besoins de l'établissement. Le travail engagé a permis d'envisager une nouvelle construction...

📌 CHASSE AUX ŒUFS

Après les vacances de printemps, les maternelles de l'école partent à la chasse aux œufs dans la cour de l'école de l'école du bas. Une fois dans les paniers, il faut les partager avec l'ensemble des élèves de l'école.



📌 École Sainte Thérèse

02 40 58 82 94 - 07 49 48 81 97

www.stetheresealaloupe.fr

www.facebook.com/ecole.sainte.therese.lcl

La médiathèque maintient le cap !



Sur la route des prix littéraires :

- Au fil des pages : 6 romans en lice. La rencontre avec l'auteur Jean-François Kierzkowski prévue initialement le vendredi 16 avril est reportée au mercredi 26 mai, 20h, à Savenay. Soirée de clôture et proclamation des résultats maintenue le vendredi 25 juin à Saint-Étienne-de-Montluc
- Prix Dé-lire, en partenariat avec les collèges Mona Ozouf, Saint-Exupéry et Saint-Joseph : 10 livres en compétition. La rencontre avec l'auteur Éric Pessan est annulée.



Des cales pleines de nouveautés et de douceurs au sortir de l'hiver !

- Des bulles de vitamines solaires avec les best of de Marie Varelle, La saga des Cazalet, Isabelle Giordano, Sophie Tal Mal, David Foenkinos, etc.
- Des aventures et des frissons, avec Maxime Chattam, Harlan Coben, Arsène Lupin, le Code Vivaldi, Hervé Le Tellier, etc.
- Des bulles de BD, suivez vos séries préférées : Les 5 Terres, Mortelle Adèle, les Vieux Fourneaux, les Légendaires, 5 Mondes, les Blagues de Toto, Zombillennium...

Pleurons d'émotions ou de joie, faites votre choix parmi une large gamme de films et de documentaires adulte et jeunesse.



Dansons avec Bernie. Le plus grand livre de la médiathèque !



Cultivons nos différences, cultivons notre terre !



Rêvons en écoutant les aventures du célèbre Harry Potter ou celles des fées, dragons, polkas et valse brodées au fil d'or.



Créons !



Voyageons jusqu'à l'extrême !



Comprenons nos proches, comprenons notre monde.

Catalogue complet sur www.mediatheques.estuaire-sillon.fr

Report des animations suivantes

Au moment du bouclage de ce bulletin, nous ne sommes pas en mesure d'annoncer des dates. **Suivez les actualités des médiathèques sur notre site internet ou sur l'agenda de la Communauté de Communes.**

- Coups de cœur des lecteurs,
- Atelier lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets,
- L'atelier parent-enfant suivi du spectacle *Un océan d'amour* par la Cie La Salamandre,
- Séance scolaire de l'École du spectateur suivie du spectacle *Tu dors ?* par la Cie Nina La Gaine,
- Tournoi de jeux vidéo : Quilly veut sa revanche ! Le 23 septembre 2020, 8 jeunes de Quilly ont affronté à distance 8 jeunes de la médiathèque de La Chapelle-Launay. Malgré une remontada héroïque, l'équipe de Quilly a concédé le match face à des joueurs mieux préparés. En 2021, les bibliothèques organiseront le match retour sur un nouveau jeu multijoueurs alliant compétition, entraide, coopération et convivialité !
- En 2020, la médiathèque devait accueillir durant deux jours le groupe de musique Bocage pour un ciné-concert et des ateliers scolaires. Ce projet est reporté à avril 2022.



Mode d'emploi :

- Entrée libre et gratuite, mardi 16 h-18 h / mercredi 10 h-12 h 30 & 14 h-18 h / samedi 10 h-12 h. Boîte de retours des documents accessible 7J/7J.
- Accès à un poste informatique, possibilité d'imprimer.
- Avec une carte abonnée, possibilité d'emprunter et restituer des documents dans les 11 médiathèques et bibliothèques de la Communauté de Communes.
- **Nombre de prêts autorisés :** 8 imprimés (livres ou revues) + 2 DVD + 2 CD. 2 nouveautés max./carte
- **Durée du prêt :** 3 semaines, renouvelables une fois pour 2 semaines supplémentaires (sauf nouveautés et documents réservés par d'autres abonnés)
- **Réservations :** 4 imprimés + 2 CD + 2 DVD (2 nouveautés max.). Une nouveauté d'une autre commune que la vôtre ne peut pas être réservée et acheminée vers votre médiathèque d'origine.
- **Pour accéder à votre compte lecteur** sur le site mediatheques.estuaire-sillon.fr
Identifiant : votre numéro de carte (au verso)
Mot de passe : votre année de naissance.

Spectacle vivant **Gum over**

La municipalité souhaite proposer, dans la cadre de sa programmation culturelle un spectacle vivant, chaque été, au champ de foire. La compagnie Lombric Spaghetti a été choisie pour cette année avec le spectacle *Gum over*.



Dans une ambiance blues détonante, les deux acrobates se mettent à l'épreuve dans des jeux d'équilibres. Ils jouent d'un rien, tout en détournant pelles bêches et barrières Vauban, le temps d'une performance absurde et périlleuse.

➤ **Dimanche 18 juillet à 18 h 30**

Sous réserve des conditions sanitaires

Ciné
plein-air

Le film projeté sera *Le prince oublié* avec Omar Sy.

Le film évoque la fin de l'enfance et la difficulté à voir son enfant grandir. Tous les soirs Djibi invente une histoire pour endormir sa fille. Mais l'entrée de Sofia au collège va marquer la fin de son enfance... Venez nombreux. Apportez votre siège et votre couverture.

➤ **Samedi 28 août à 21 h - Gratuit**
Terrain de sports

Sous réserve des conditions sanitaires

Forum des associations
samedi 12 juin de 13 h 30 à 18 h

Un forum des associations « nouvelle formule » est organisé le **samedi 12 juin** par la municipalité ainsi qu'une douzaine d'associations qui ont participé activement à la réflexion.

Toutes les associations de la commune qui le souhaitent seront présentes et proposeront non seulement un stand pour répondre aux questions des uns et des autres mais aussi des animations et des démonstrations, toutes gratuites. Les inscriptions pour la rentrée seront également possibles.

Il est évident que la tenue de cette manifestation dépendra des conditions sanitaires en vigueur.

Patrimoine - **Blanche-Couronne**

Les travaux de maçonnerie sur l'église abbatiale se terminent avec l'apport des dernières découvertes archéologiques.

Une opération de sondages avec étude du bâti

menée pendant l'été 2020 par Jérôme Mercier, archéologue du Département, a ainsi permis de dater avec précision les différentes phases de construction.

La construction de l'église à nef unique et de ses transepts disparus remonte à la fin du 11^e siècle et début du 12^e siècle comme les baies romanes.

À la période gothique, 3 baies donnant plus de luminosité seront ouvertes côté nord. En débouchant une baie gothique, des chapiteaux en bon état de conservation ont été découverts. Maçons et tailleurs de pierres ont restauré

l'ensemble des baies en restituant les arcs brisés et le remplage (armature en pierre taillée d'une baie). Malgré quelques reprises successives et le raccourcissement de près d'un quart de sa longueur au 17^e siècle, les archéologues considèrent que l'église de la 1^{ère} phase de construction romane a finalement bien été préservée jusqu'à nos jours...

Journée de l'archéologie : vendredi 18 juin
Conférence croisée par les archéologues de l'INRAP et du Département sur les découvertes archéologiques de l'abbaye Blanche-Couronne Horaire et modalités, en présentiel ou en visioconférence, sur le site de la Mairie début juin.
En partenariat avec l'Association d'Histoire du Lycée de Savenay et la ville de Savenay.

JOURNÉES DU PATRIMOINE de Pays et des Moulins samedi 26 et dimanche 27 juin

Un circuit inédit autour du centre-bourg à la découverte des " beaux " arbres et du petit patrimoine vous sera proposé.

Vous pourrez télécharger le parcours sur le site internet municipal ou venir chercher une version papier en Mairie la semaine qui précédera.

Sauve des vies... Donne ton sang

650 dons sont nécessaires chaque jour dans les Pays de la Loire pour faire face aux besoins des malades et des blessés. Chaque don est anonyme, gratuit, bénévole et sans profit.

Notre association organise 11 collectes par an sur les villes de La Chapelle-Launay (en janvier), Malville, Prinquiau et Savenay.

Lors de votre arrivée, vous serez accueillis par un membre de l'association qui vous dirigera vers le personnel de l'Établissement Français du Sang et vous accompagnera tout au long de votre parcours de donneur. À l'issue de votre prélèvement, une collation vous

sera offerte par les bénévoles (dans le respect des règles sanitaires). Le sang humain est irremplaçable. Alors devenez un héros : prenez une heure de votre temps pour sauver des vies.

➤ www.dondesang.efs.sante.fr
➤ www.facebook.com/dondesangsavenay

Prochaines dates de collecte

- Samedi 22 mai à Savenay
Salle Équinoxe - 35, rue St-Michel
- Lundi 14 juin à Prinquiau
Salle des Bruants
- Samedi 17 juillet à Savenay
Salle Équinoxe

- Jeudi 19 août à Prinquiau
Salle des Bruants
- Samedi 9 octobre à Savenay
Salle Équinoxe
- Jeudi 28 octobre à Malville
Salle Athéna
- Vendredi 26 novembre à Prinquiau
Salle des Bruants
- Samedi 18 décembre à Savenay
Salle Équinoxe





Les Moussaillons

Les enfants sont au rendez-vous aux Moussaillons avec leur jolie petite frimousse. Pendant les vacances d'hiver, **un gardien de zoo** a envoyé une vidéo aux enfants de moins de 6 ans pour leur demander de retrouver tous les animaux qui se sont échappés.

Diverses activités en lien avec la fabulation ont été mises en place : quiz animaux, création d'une grande fresque avec le plan du zoo, histoire contée sur les animaux, Cache-cache animaux, Rhinocéros. Afin de les remercier pour leur participation, le gardien a offert une médaille à chaque enfant.

Un super héros est aussi intervenu auprès des enfants de plus de 6 ans. Il avait besoin de l'aide des enfants pour retrouver sa ballerine magique : Quiz Super Héros, fabrication de costume super héros, grand jeu, le parcours du combattant. Les enfants sont repartis avec un diplôme de super héros.

Les grands ont vécu **un débat philo avec les intervenants de Média Terre** autour des questions : **Est-ce que l'on peut aimer tout le monde ? Est-ce que les disputes sont utiles ?** Ils ont pu s'initier à la prise de vue pour créer une courte vidéo créative " La TV philo des marmots" réalisée à partir de leur parole.

Dans le cadre des plans mercredis, depuis le mois de février, les grands ont **des ateliers ludiques autour de l'alimentation**. Ces ateliers sont menés par **la diététicienne, Léa Leray**. Quant aux enfants de moins de 6 ans, ils ont commencé l'éveil corporel avec l'association de Campbon Loisirs pour Tous.

L'équipe d'animation propose également chaque mercredi diverses autres activités : jeux collectifs, jeux extérieurs, bricolage de Pâques, décoration du centre, randonnée et bien d'autres encore pour que les enfants passent un agréable moment.



L'USBC, toujours en action...

Depuis la reprise du sport en extérieur, il y avait une certaine frustration de ne pouvoir marquer quelques « paniers ». En effet, les licenciés de l'USBC avaient seulement repris un entraînement orienté sur l'entretien physique sur les pistes d'athlétisme de Savenay mises à disposition du club.

L'idée a germé au sein du club de retrouver de vraies sensations de basket-ball. Les enfants ont ainsi pu retrouver le plaisir de pouvoir à nouveau shooter grâce à la création d'un terrain de basket éphémère sur une partie du parking de la salle des Aulnes. Cela a permis à l'USBC d'organiser des entraînements pendant les vacances d'hiver.

Le club remercie la municipalité de la Chapelle-Launay pour la réalisation de ce projet et remercie aussi le Comité Départemental 44 de basket pour le prêt des deux paniers amovibles extérieurs.

L'opération a connu un franc succès par l'affluence des licencié(e)s durant les 15 jours, mais aussi par la présence du soleil, essentiel dans le maintien des activités en extérieur. Tout le projet a été réalisé dans le respect des gestes barrières bien sûr, chaque licencié(e) venant avec son propre ballon.

D'autres projets sont en réflexion...

➔ www.union-du-sillon-basket-club.com



Vibra'sons



Le printemps est là, avec lui l'espoir de jours meilleurs et l'envie plus que jamais que tous, nous puissions de nouveau jouer et chanter. Depuis janvier, nous avons dû adapter les horaires des cours aux mineurs en

fonction des couvre-feux à 20 h, à 18 h... puis à 19 h. On n'ignore pas que ce n'est pas toujours simple pour vous, les parents, de modifier votre emploi du temps, alors sincèrement, merci de " jouer le jeu ". Nous avons accordé à un de nos professeurs de guitare, à sa demande, la possibilité de donner tous ses cours (enfants et adultes) en distanciel. Il y a parfois un " décalage " avec le visio mais le résultat dans l'ensemble est plutôt positif et a permis

la reprise des cours pour presque tous ses élèves. Bien sûr, nous espérons le retour à un " rythme " normal et des cours en présentiel pour tous le plus rapidement possible. Ce COVID19 nous prend beaucoup d'énergie mais la passion pour la musique est plus forte et reste intacte ! Soyez sûr que le coronavirus n'altère en rien notre motivation ! Alors, à très bientôt, nous sommes impatients de vous retrouver autour d'animations... musicales évidemment !

➔ www.vibrasons musique.fr

La verrière de l'abbatiale de notre Abbaye de Blanche Couronne vient d'être restaurée

L'architecte Monuments historiques, Pascal Prunet, en charge de la restauration a choisi de ne pas tenter de réinterpréter la description du vitrail que l'on trouve à la Médiathèque de Nantes. En voici la description telle qu'il était à l'époque des moines.

« Dans la vitre du grand autel, outre l'image du Christ et de la sainte Vierge qui sont dans le milieu, il y a, du côté de l'Évangile, saint Nicolas et saint Louis ; du côté de l'Épître (1), saint Guillaume et saint Briec dans un même carreau, et saint Georges dans le suivant. Dans le vitrage d'en bas, un abbé qui porte l'aumusse (2), et au-dessous sont les seigneurs et dames de Rochefort avec leurs alliances, dont l'un est un chanoine ou religieux ainsi qu'il est dépeint, tenant deux clefs, qui est une alliance. L'inscription qui est dessus ne peut bien se lire, mais on y voit clairement le nom de Rochefort ».

Le vitrail, tel qu'il est maintenant depuis sa restauration récente, est composé d'un verre blanc à l'ancienne avec des motifs rectangulaires, très sobres mais du meilleur effet avec le mariage de la pierre de granit, du tuffeau, du bois et du verre.

La taille de cette verrière, qui a été réduite lors de la restauration mauriste au XVIII^e siècle, reste impressionnante avec ses 6.50 mètres de hauteur et 3 mètres de largeur.

(1) Lettre écrite par un auteur ancien, en l'occurrence les Apôtres

(2) Vêtement ecclésiastique utilisé dans la liturgie catholique.



Un été pour les 10-17 ans à l'ALJ

La période estivale arrive à grand pas et l'ALJ propose aux 10-17 ans de Campbon, la Chapelle-Launay et Prinquiau des activités et des sorties pour tout l'été et un accueil journalier à Campbon. Partir découvrir le Puy du Fou, se baigner au bord de mer, grimper dans les arbres, s'aventurer dans un parc d'attractions. Plein d'idées pour s'amuser tout au long de l'été. L'équipe jeunesse de l'ALJ vous propose un été riche pour s'aérer l'esprit. Mais aussi des veillées les jeudis soir pour partager un repas convivial. Un système de navette est mis en place pour permettre aux jeunes des différentes communes d'aller sur le lieu d'accueil.

Un chantier jeunes citoyens réalisé avec l'ARPE de Prinquiau permettra à un groupe de 8 jeunes (15-17 ans) de s'engager sur une mission d'intérêt collectif pour recevoir une bourse financière de 100 €. Celui-ci aura lieu du 9 au 13 août avec un temps de préparation en amont. L'objectif sera d'arracher les espèces invasives du château de l'Escourays et réaliser le rafraîchissement des panneaux en bois du château.

Retrouvez Constance de l'ALJ et Fabiola de la mission locale rurale du Sillon (Vecteur Vers la Réussite) pour échanger et découvrir les activités proposées par leur structure à partir de 14 h 30 dans les rues :

- De Campbon le mercredi 12 mai • De la Chapelle-Launay le mercredi 30 juin

↳ Constance Grellée - 06 09 94 77 70 - constance@aljsavenay.fr
www.aljsavenay.fr



Si on dansait !

Depuis 2003, l'association «Si on dansait !» vous propose des cours de danses de salon (rock 'n roll, cha cha cha, bachata, foxtrot, salsa, tango, valse...) ainsi que des soirées d'entraînement et des soirées festives à la salle des Aulnes. En 2021, sous réserve des contraintes sanitaires, nous vous proposons :

- Des cours toutes danses sur 3 niveaux : débutant, intermédiaire, perfectionnement d'une durée d'1h15 le mercredi
- Des cours de danses en ligne (line dance) d'une durée d'1h30 le mardi.

Pour les danseurs confirmés qui ne sont pas intéressés par les cours, nous avons un groupe «soirées» qui vous permet de participer à nos soirées et événements festifs au tarif adhérent.

Les cours sont animés par des professeurs expérimentés dans une ambiance conviviale



et chaleureuse tout en étant studieuse. Nous proposons également des stages permettant d'approfondir une danse particulière. Au cours de nos soirées, les adhérents de tous niveaux se retrouvent pour mettre en pratique les connaissances acquises, permettant ainsi de se rencontrer entre adhérents et de partager l'expérience des plus avancés. Nous organisons également un repas dansant à l'extérieur en mai-juin à un tarif préférentiel pour marquer la fin de saison. Venez vous informer au Forum des associations en juin et à la journée porte ouverte que nous organiserons en septembre. Un cours d'essai-découverte sera offert à tout nouvel adhérent avant inscription.

↳ siondansait444@gmail.com
<https://siondansait.blog4ever.com>
06 79 77 12 91 - 06 41 35 16 96

↳ Du 1^{er} au 30 juin
CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LES HORAIRES
D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Mairie

Hall de la Mairie / En ligne via le
site de la Mairie

↳ 05 juin
FORUM DES ASSOCIATIONS
Mairie et associations communales
Champ de foire

↳ 18 juin
CONFÉRENCE DES
ARCHÉOLOGUES DE L'INRAP
SUR LES DÉCOUVERTES
À BLANCHE-COURONNE
AHLS et Mairie
Lieu à déterminer

MAIRIE

2, place de l'église - 02 40 58 33 05

www.facebook.com/LaChapelleLaunay.Mairie

Heures d'ouverture :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi :

8 h 30 - 12 h et 14 h 15 - 17 h

Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi semaines paires

DÉCHETTERIES

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h
et 13 h 30 - 17 h 30

Le samedi : 8 h - 18 h

Fermeture Savenay : jeudi

Fermeture Campbon : mardi

Plateforme de compostage des déchets verts

Les Pierres Neuves
44750 Campbon

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h
et 14 h - 17 h

Fermeture : mardi et jeudi matin

↳ 20 et 27 juin
ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
ET RÉGIONALES
Mairie

Salle de la Vallée / Salle du Conseil

↳ 26 et 27 juin
JOURNÉES DU PATRIMOINE
DE PAYS : CIRCUIT
DÉCOUVERTE
Mairie
La Chapelle-Launay

↳ 18 juillet
SPECTACLE VIVANT
GUM OVER
Mairie
Champ de foire

DE NOUVELLES ADRESSES MAIL POUR LA MAIRIE

Dans un but de simplification, pour faciliter vos démarches et vous adresser au bon interlocuteur, il a été jugé utile de changer les adresses mail du service administratif.

Nouvelles adresses :

L'adresse générique de la mairie devient :
↳ mairie@lachellelaunay.fr

Pour les démarches concernant le volet social (CCAS, logements...)
↳ solidarite@lachellelaunay.fr

À disposition des associations :
↳ associations@lachellelaunay.fr

Pour tous vos besoins en termes de communication :
↳ communication@lachellelaunay.fr

Pour toutes les démarches administratives (état-civil, location salle...):
↳ administratif@lachellelaunay.fr

↳ 02 juillet et 5 août
BALADE BOTANIQUE
Office de tourisme
La Chapelle-Launay

↳ 28 août
CINÉ PLEIN AIR
Mairie
Terrain de foot

↳ 18-19 septembre
JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
Département, Compagnons
et Mairie
Blanche-Couronne

Pour toutes les questions ou démarches d'urbanisme et de voirie, prises de rdv :
↳ urba-voirie@lachellelaunay.fr

Pour les démarches concernant le restaurant scolaire :
↳ cantine@lachellelaunay.fr

Et celle de la Directrice Générale des Services :
↳ dgs@lachellelaunay.fr

Dans un premier temps les adresses antérieures resteront actives en doublon de celles-ci.

APPELS D'URGENCE

Pompiers : 18

Portable : 112
(numéro d'urgence européen)

Gendarmerie : 17

SAMU (urgences médicales) : 15

Allo enfance en danger : 119

Centre antipoison d'Angers :
02 41 48 21 21

Aide aux femmes victimes de violences : 3919



réponse dans le prochain bulletin

Mareil

Située sur un éperon rocheux en bordure de Loire, Mareil est une demeure seigneuriale antérieure au 13^e siècle dépendant de la Vicomté de Donges. Elle devient chapellenie au 14^e siècle. En 1488 François II, duc de Bretagne y établit une garnison afin de surveiller l'estuaire.

Mareil a possédé notamment les métairies de la Haie de Maure, de la Chicaudais, de la rue d'Appée et de la rue de Batz, ainsi qu'un droit de haute, moyenne et basse justice qui s'exerçait au bourg de La Chapelle-Launay.

Une chapelle dédiée à Sainte-Anne y est édifiée en 1774.

En 1818, Adelaïde Guy de Mareil, est la marraine d'une cloche en l'église de La Chapelle-Launay.

Au début du 20^e siècle, le propriétaire offre à la paroisse la statue représentant Notre-Dame-des-Aulnes. Sa restauration fut prise en charge par la commune en 2019.

Propriété de la famille Douaud depuis plusieurs générations, ce manoir est aujourd'hui le point d'ancrage d'une activité d'élevages bovin et aviaire avec vente à la ferme.

APPEL AUX PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE : agriculteurs, artisans, commerçants, entreprises.

Envoyez vos coordonnées,
logo et/ou photo à
communication@lachapellelaunay.fr

pour figurer sur l'annuaire
du futur site internet

